



**MONTPARNASSE**

Questions du RP (représentant de proximité) du 27 décembre 2018

Mr Klein Thierry  
Service à Bord  
Newrest Wagons-Lits Montparnasse

Chers Monsieur,

**Extrait de l'accord I.R.P du 15 juin 2018: Les attributions des représentants de proximité sont afférentes à la santé, la sécurité et les conditions de travail. Les représentants de proximité transféreront les observations et ou propositions à la direction une fois par mois. La direction répondra aux questions par mail sous 15 jours.**

1. Une hôtesse s'est électrocuté sur la rame 372 au mois de novembre (décharge électrique en touchant le tiroir caisse). Quel est le retour de la SNCF ?
2. Toujours aucune nouvelle de l'incident avec la porte R4 du bar qui s'est ouverte pendant le trajet Paris Hendayes. Nous aimerions avoir une explication **claire de la part de la SNCF**.
3. Il y a 2 semaines, la DGSI a fait un test en gare de Montparnasse, en posant une valise dans la gare pour vérifier que les procédures de sécurité sont bien appliquées. Pouvez vous nous faire un retour du rapport final ?
4. En découché le 24/25 décembre, un agent a dormi à l'hôtel le chêne vert ( les sables) sans chauffage ni eau chaude. L'Ibis étant ouvert, nous demandons d'aller à l'Ibis tout le temps.
5. Les plans de chargements et rangements Facilit rail (Newrest/Géodis) ne sont toujours pas respectés. Attendez vous que la Direccte vous envoie au tribunal pour agir ?
6. Plusieurs rames avec Micro ondes et frigos en panne, signalées pendant plusieurs jours. Malgré tout, vous ouvrez le service bar et chargez des périssables. Vous mettez les salariés en danger face aux clients et vous ne respectez pas la nourriture. Nous vous demandons de ne pas ouvrir ces courses et de payer l'agent en JA.
7. Nous vous demandons de faire un rappel aux AUO sur les procédures d'hygiène à bord. Les périssables sortis plus d'une heure ou bien stockés dans un frigo HS, doivent être éffusé.
8. Toujours des complications avec la CEL. Les ruptures ne sont pas prise en compte et l'agent n'a ni le temps, ni le réseau pour s'occuper de gérer cela. D'autant qu'il faut ranger à bord. Nous vous demandons de mettre un agent dédié à la CEL comme le préconisait le CHSCT.
9. Que comptez vous faire pour améliorer les conditions de travail pour l'année 2019 ?
10. Avez vous l'intention de verser la participation aux bénéfices ? Quel sera le montant ?
11. Comment envisagez vous le service caisse en 2019 ?
12. Les normes d'hygiènes sont elles respectées, lors de l'avitaillement ? Qui contrôle la chaine de transport ?
13. A quand, un retour de la machine à café au SAB ? ( c'était une très bonne idée)